

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le **10 avril 2024 à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le **28 mars 2024** s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2024FG10042404

**PRESENTS** : BARRERE Jean Louis - BORDELANNE Dominique - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAGOUEYTE Clément-LAMOLIE Michel - LAVIELLE Michelle - MERLIN Laurence - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SOLER Catherine - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis- YARZABAL Isabelle

**ABSENTS** : SEYS Coralie

**POUVOIRS** : MOUHEL Philippe pour SEYS Coralie.

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

**Membres en exercice : 19 Présents : 18 Pouvoirs : 1**

### Objet : Vote du budget primitif des centrales photovoltaïques pour l'exercice 2024

**Considérant** la délibération du conseil municipal de référence DEL2021FG07042104 du 7 avril 2021 visant à créer le budget annexe « centrales photovoltaïques » ;

**Considérant** l'élaboration des budgets primitifs qui a fait l'objet d'une préparation détaillée, article par article, par la commission municipale des finances réunie le 22 mars 2024.

**Le Conseil Municipal, par 19 voix pour**, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2024, dressé par M. Ph. MOUHEL, Maire, après s'être fait présenter le budget des centrales photovoltaïques pour l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du budget des centrales photovoltaïques pour l'exercice 2024 ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Vote et arrête les inscriptions budgétaires telles que résumées ainsi :

## Balance Fonctionnement

	<b>BP 2024</b>
<b>11 - Charges à caractères générales</b>	<b>0,00</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>50,00</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>50,00</b>
<b>001 -Déficit de fonctionnement</b>	<b>1 476,96</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>7 024,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>7 024,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 550,96</b>
	<b>BP 2024</b>
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>3 815,96</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>3 815,96</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>4 735,00</b>
<b>002- Excédent reporté</b>	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>8 550,96</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>



## Balance d'investissement

	BP 2024
001 -Déficit d'investissement reporté	0,00
2153- Installations à caractère spécifique	135 070,13
Total dépenses réelles	135 070,13
Total dépenses d'ordre	4 735,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>139 805,13</b>
	BP 2024
001 - Excédent reporté	132 781,13
Total recettes réelles	132 781,13
Total recettes d'ordre	7 024,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>139 805,13</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>0,00</b>

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

**Le Maire.**

Philippe MOUHEL